



A mon jeune frère et ami Auréole Tchoumi ! Mon jeune frère et ami Auréole, je viens de lire, in extenso, le post que tu as commis sur le délire journalistique d'un de nos confrères de Vision 4. Mais tu sembles faire tabula rasa des multiples formes de frasques journalistiques commises régulièrement par les journalistes de cette chaîne de télévision privée locale. Toute chose qui est, d'ailleurs, devenue banale dans le kaléidoscope médiatique local.

En effet, il n'y a pas que Adalbert Messi qui s'investit dans ce "genre journalistique" fantoche. D'ailleurs, ce n'est même pas un genre journalistique. Ce n'est ni un reportage ni même un éditorial. C'est, fort au contraire, un déluge d'invectives, d'insanités, d'incongruités et de rugosités proférées à un leader politique de l'opposition camerounaise. Ce n'est pas la première fois pour ceux et celles qui n'ont pas la mémoire courte. Messi n'est pas le premier à faire ce type de papier abject. Raoul Christophe Bia le fait de temps à autre non sans être sanctionné par le Conseil national de la communication (CNC). Peut-être Messi sera-t-il, lui aussi, sanctionné par Joseph Chebonkeng Kalabubse et ses collatéraux. Bruno Bidjang, lui-même, par le passé l'avait fait. Les bandes sont disponibles. Même sur Youtube, chacun(e) peut le vérifier.

Ernest Obama, ancien Dg de Vision 4, avait aussi servi ce type d'ignominie. Bonny Philippe, actuel Dg de Vision 4, ces derniers mois, l'a aussi fait. Celui qui a suivi, récemment, le traitement de l'information fait sur l'arrestation-libération du chef de centre régional des impôts

du Centre en sait davantage. Pire encore Albert Mbida, enseignant de journalisme, aujourd'hui l'un des conseillers techniques de Jean Pierre Amougou Belinga, avait aussi cautionné ce type de traitement abscons de l'information. Souvenez-vous le jour où la nudité de l'homme politique Sosthène Fouda avait été exposée à une heure de grande écoute au journal de 19h et 50mn qu'avait présenté Kéan Jacques Ze. Il y avait eu, de surcroît, une émission à charge qui fut organisée par cette chaîne et qui avait fait l'objet de débat par la suite. Pr A. Mbida y avait participé en tant qu'enseignant des sciences de l'information et de la communication. Mais pour expliquer quoi? Pour expliquer des choses incroyables et inexacts, bref qui ne tiennent pas. L'enseignant du Droit des médias, dans les écoles de journalisme d'ici et d'ailleurs, avait plutôt obéi aux contraintes d'une émission en commandite. Il n'y a que Xavier Messè, ancien patron des rédactions du journal "L'anecdote" à l'époque, qui avait, délibérément, refusé de souscrire à cette piètre manière de faire. Xav, comme je l'appelle affectueusement, c'est un aîné, avait été alors limogé de son poste de directeur des rédactions dudit journal quelques mois après avoir pris fonction.

L'actuel Directeur de la publication du journal "Le Calame" avait, d'ailleurs, traîné son ancien patron en justice. Chacun(e) peut chercher à savoir quelle en est la sentence. In fine, Auréole, ce que tu as suivi, dans ce soi-disant éditorial servi ce jour, n'est qu'un papier en commandite. Vision 4 sait ce qu'elle fait. Cette chaîne de télévision privée locale ne fait que ça. Adalbert Messi n'a obéi qu'à ce desideratum du promoteur de la chaîne. Tu ne t'y soumet pas tu es frappé, mieux tu es sanctionné. Parlons peu parlons vrai A. Messi n'est que la victime sacrificielle instrumentalisée par le magistrat d'État du média en question pour crucifier le leader national du Mrc, Maurice Kamto, sur l'échafaud médiatique. Et de quelle manière? Dans un langage ordurier bourré de scories et d'incurie. Cette chaîne de télévision privée locale a, pourtant, trois anciens journalistes de la Crtv, mastodonte médiatique qui ne se livre pas à de tels écarts professionnels, en l'occurrence Jean Pierre Ndzana, directeur de l'information de Vision 4, Jean Pierre Efouba Onana et André Désiré Amougou. Tous formés à la meilleure école de l'École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (Esstic) ne savent-ils pas que ce qui a été diffusé, cette fin de matinée, est un contre-exemple journalistique? Tous les trois le savent bien, mais ils ne sauraient l'empêcher tant ils reçoivent les injonctions de leur patron.

C'est dommage cette enflure de contre-exemples journalistiques vus sous la bannière de papiers d'opinion en commandite. Vivement que le Cnc monte, à nouveau, au créneau, et là je souscris à cette idée que tu proposes, pour infliger encore des sanctions négatives à cette chaîne de télévision privée locale et, singulièrement, au présentateur de l'émission et au reporter ayant commis ce papier.

Serge Aimé Bikoi